

LUNDI
5 FÉVRIER 2018

SPORTS

III

MARCHÉ 8 HEURES DE CHARLY-SUR-MARNE

Comme un vent de fraîcheur

Fauteau, le jeune Poitevin, a volé la vedette aux favoris, hier à l'occasion de la « classique » sud-axonaïse, balayée par une bise glaciale.

La jeunesse a marqué de son empreinte le 20^e anniversaire des 8 heures de la marche de Charly-sur-Marne. Venu sans assistance, le Poitevin Maxime Faiteau (28 ans) a bousculé la hiérarchie chez les hommes, tandis que la Francilienne Émilie Bizard-Plancho (32 ans) s'est imposée chez les féminines, justifiant ainsi son statut de valeur montante de la discipline.

ET LETOURNEAU SE RETIRA...

La température glaciale n'a pas refroidi les ardeurs matinales du Bordelais Daniel Foudjem qui, sitôt l'envol des plus de 80 partants a pris les commandes, immédiatement suivi par Florian Letourneau, le chef de file de l'AC Château-Thierry, portant allégrement la pancarte de favori. Ces deux cadors issus de la vitesse s'isolaient en tête et se livraient sans retenue sous l'œil des plus sages : Morel (Team Trail Châlons-en-Champagne), Gilles (USM Montargis), Varain (ACCT), Lassalle et Vandercolliden (CM Roubaix) mais aussi l'inconnu au bataillon, le Poitevin Maxime Faiteau, nullement complexé au beau milieu de ce plateau relevé. À l'avant, le mano a mano Foudjem-Letourneau battait son plein. Le second nommé a fini par

prendre quelques mètres à son rival. Le vainqueur des 8 heures d'Étampes-sur-Marne semblait parti pour un one-man-show quand, soudainement il a levé le pied, un de ses adducteurs s'étant mis à siffler. Par prudence, « Flo » a fini par renoncer peu avant midi. Venait-il de payer ses efforts matinaux ? « Il a suffisamment mûrité pour savoir ce qu'il peut faire », a lâché un membre de son entourage, un tantinet dépité.

L'alerte se révèle tout de même inquiétante pour un garçon qui n'a toujours pas son sésame pour Paris-Alsace (du 30 mai au 4 juin). Seul au sommet, Foudjem a légèrement faibli comme souvent lorsqu'il va au-delà de sa spécialité, le 50 bornes. La meute des poursuivants l'a repris.

FAITEAU JOUE SA CARTE

Qui allait relancer la course en tête ? À la surprise générale, Faiteau s'y est collé. Cet ancien champion de France espoir sur le 50 a surgi au nez et à la barbe de tous, creusant un écart conséquent. Devant nombre de regards ébahis, il a tenu jusqu'au terme, non sans avoir souffert au cours de la dernière heure afin de tenir à distance ses rivaux les plus coraces, tel un Morel revenu à un bon niveau. ■

De notre correspondant JACQUES BOSSERELLE



Une victoire parfaitement construite pour le Poitevin Maxime Faiteau. Jacques Bosserele

HOMMES

1. Maxime Faiteau (Entente Poitiers Athlé) 73,175 kilomètres en 7 h 52' 29, 2. Foudjem (Bordeaux Athlé) 70,600 km, 7 h 48' 05, 3. Gilles (USM Montargis) 7 h 49' 58, 4. Morel (Team Trail Châlons-en-Champagne) 7 h 51' 03, 5. Vandercolliden (CM Roubaix) 7 h 53' 33, 6. Varain (AC Château-Thierry) 68,025 km en 7 h 49' 50, 7. Lassalle (CMR) 8 h 03' 21, 8. Malfondet (Non licencié, Paris) 8 h 04' 36, 9. Arnault (Neuilly-sur-Marne Athlé) 65,450 km en 7 h 45' 45, 10. Labarre (CS Provins) 7 h 50' 32, 11. Pellerin (ACCT) 7 h 50' 56, 12. Jacquemin (Athlétic Vosges) 7 h 58' 25, 13. Coulombel (CMR) 62,875 km en 7 h 45' 42, 14. Bouffert (GA Basse Seine) 7 h 49' 12, 15. Girardeau (UAL de Comouaille) 7 h 50' 20...

FEMMES

1. Émilie Bizard-Plancho (Neuilly-sur-Marne Athlé) 62,875 km en 7 h 59' 57, 2. Barbier (NL, Plaisance de Touch) 8 h 01' 20, 3. David (CO Les Ulis) 8 h 02' 22, 4. Claudie Bizard (Thiais AC) 60,300 km en 7 h 51' 40, 5. Anxionnat (Athlétic Vosges) 8 h 02'...

LES AUTRES POINTS



Émilie Bizard-Plancho et Maxime Faiteau. J.B.

Records

Les vieux records tiennent toujours à Charly-sur-Marne. Le 15 février 1998, le Russe du CS Meaux Alexéï Rodionov a remporté la première édition avec 83,889 kilomètres couverts en 7 h 54' 26. Le Francilien David Régy fera mieux en 2001 avec la même distance effectuée mais dans un temps inférieur (7 h 53' 06).

Chez les féminines, il appartient à la Russe Eugénia Guttierrez depuis l'édition 2000 avec 70,983 km.

Château... Château, Château...

Philippe Morel, Jean-Louis Lacroix, Cédric Varain, Florian Letourneau ont inscrit les 24 heures de Château-Thierry (samedi 17 et dimanche 18 mars) en bonne place sur leur agenda. Ils veulent tous y briller, battre leur record personnel etc. Voilà qui promet.

Paris-Alsace

Emmené par Dominique Pléé, président de la commission nationale de marche à la Fédération Française d'Athlétisme, tout le staff de Paris-Alsace était présent aux 8 heures de Charly-sur-Marne, hormis Jean-Claude Gouveneaux.

Victoires et podiums

S'il avait accroché la médaille de bronze, hier, Philippe Morel se serait approprié le record de places sur le podium des 8 heures carlésiennes. Pour l'heure, il partage la première place avec le Francilien David Régy (11 podiums chacun).

3 QUESTIONS À...



PHILIPPE MOREL
AC CHÂTEAU-THIERRY

“Je ne suis pas amer”

Vous terminez au pied du podium. Quel est votre sentiment ?

Je ne suis pas amer car je suis vraiment content d'être revenu dans le coup après mon abandon aux 8 heures d'Étampes-sur-Marne, en octobre dernier. Et me retrouver parmi les meilleurs d'une épreuve au niveau dense et relevé me satisfait. Je n'ai pas de regrets non plus car j'ai donné le meilleur de moi-même.

Revenir sur la tête vous semblait-il inaccessible ?

Je n'ai pas appris tout de suite l'abandon de Florian Letourneau d'où un temps de retard dans ma réaction et quand on réagit tardivement face à des marcheurs issus de la vitesse, il est difficile voire impossible de recoller mais le podium, je le manque de très peu. Ce que je retiens de ma course est d'avoir d'avoir été au mieux dans les cours dernières heures. À Étampes, c'est l'inverse qui s'est produit.

Quels sont vos objectifs, désormais ?

Je vais cultiver ma condition à raison d'un entraînement quasi quotidien et me présenter aux 24 heures de Château-Thierry en pleine possession de mes moyens. Château, c'est à part, c'est une évidence, il faut être là et en excellente condition.

Extrait du journal L'Union de Reims - Lundi 05 février Page2/23

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)